

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État
le 9 juin 2021

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 1er, 2, 3 et 4 juin 2021

2021 DAC 351 Subvention (20.000 euros) à l'association Paris Librairies, association des librairies de Paris.

Madame Carine ROLLAND, rapporteure

Le Conseil de Paris,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris en date du 18 mai 2021, par lequel Madame la Maire de Paris lui propose d'attribuer une subvention à l'association Paris Librairies, association des librairies de Paris ;

Sur le rapport présenté par Madame Carine ROLLAND au nom de la 2ème Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention d'un montant de 20.000 euros est attribuée à l'Association Paris Librairies, association des librairies de Paris, 238 rue de la Convention 75015 Paris. 2021_03273/ 122781.

Article 2 : La dépense correspondante sera imputée sur le budget de fonctionnement de la Ville de Paris de l'exercice 2021.

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO